



RAPPORT ANNUEL 2021

Parc naturel régional du Doubs

LE MOT DE LA PRESIDENCE

2021, année décisive pour le Parc du Doubs

Le processus de renouvellement de la Charte du Parc du Doubs pour les années 2023 à 2032 a consisté en l'activité prioritaire du Parc durant l'année 2021. Sur la base de l'évaluation réalisée l'année précédente ainsi que des discussions menées dans le cadre d'ateliers participatifs, les nouveaux objectifs du Parc ont été définis. Ils ont ensuite permis l'élaboration de la nouvelle Charte, que le Parc a présentée aux communes dans le cadre de différentes mesures d'information.

Entre novembre 2021 et février 2022, les 18 législatifs de communes membres et non membres se sont prononcés sur leur adhésion pour la période 2023-2032. C'est avec un plaisir particulier que nous avons salué l'arrivée des nouvelles communes de Soubey et de Muriaux au sein du Parc. Nous regrettons par contre le départ des Planchettes et le renoncement du Bémont. Nous relevons que les décisions favorables des communes ont été prises à de fortes majorités et même plusieurs fois à l'unanimité des ayants-droit.

Plusieurs étapes sont encore nécessaires avant que la Charte 2023-2032 du Parc du Doubs soit officiellement validée. Après la signature des contrats de Parc par les communes membres et l'adoption de la nouvelle Charte par l'assemblée générale extraordinaire de l'association du Parc du Doubs, le canton du Jura la déposera à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) qui la validera définitivement au cours du deuxième semestre 2022. L'octroi du label « Parc naturel régional d'importance nationale » clôturera ainsi le processus de renouvellement.

Nous remercions vivement les membres du comité ainsi que les cantons, communes, associations, groupes de soutien, partenaires, membres de l'association et toutes les personnes qui ont soutenu le Parc dans le cadre des travaux de renouvellement de la Charte et des votations communales. Nous adressons également un tout grand merci à l'équipe professionnelle et à son directeur pour l'énorme travail effectué en plus de la gestion des projets durant cette année décisive.

Grâce aux soutiens exprimés, le Parc du Doubs peut aborder les années et les défis à venir avec un nouvel élan. Cela permettra de définir et d'initier de futurs projets en collaboration avec tous les acteurs intéressés de la région faisant partie du Parc.



Véronique Gigon

Présidente



Jacques-André Maire

Vice-président

CONVENTION PROGRAMME 2020-2024



Les points forts de la convention-programme du Parc naturel régional du Doubs durant l'année 2021 ont été les suivants :

- Formation de marraines et de parrains du paysage.
- Fin de l'inventaire des sources sur le territoire jurassien et revitalisation de neuf sources.
- Restauration de quelque 20 mètres de murs de pierres sèches à Saint-Brais et inauguration du mur restauré Sous-le-Terreau au Noirmont dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.
- Ouverture de l'espace découverte à Saint-Ursanne, première porte d'entrée du Parc en activité.
- Lancement du kit torréé et commercialisation par la boucherie Perroud à La Chaux-de-Fonds.
- Processus de renouvellement de la Charte, avec la définition des nouveaux objectifs stratégiques à dix ans ainsi qu'une vaste campagne d'information auprès des communes, de la population et des partenaires avant les votes des législatifs communaux.

PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DE LA QUALITÉ DE LA NATURE ET DU PAYSAGE



Durant tout l'été, huit jeunes guides nature ont parcouru les réserves naturelles du Doubs et des étangs des Franches-Montagnes afin de sensibiliser les visiteurs aux bons comportements à adopter.

Observatoire du paysage (1.1)

Le Parc du Doubs a poursuivi le développement de son « Observatoire photographique du paysage », outil dédié à la connaissance de l'évolution de nos paysages.

→ La base documentaire continue de s'étoffer via le suivi photo de sites, dont des nouveaux, réalisés soit par des habitants ou par le Parc lui-même (16 sites réguliers), soit par des classes d'écoles engagées ponctuellement dans le projet « Graines de chercheurs » (11 études de paysage à partir d'archives).

→ L'assouplissement des mesures sanitaires en 2021 a permis de mobiliser un nouveau groupe de parrains et marraines du paysage, qui s'est reconstitué en fin d'année. Neuf volontaires ont ainsi été formés en octobre au protocole photographique avant d'être accompagnés sur de nouveaux suivis de sites, tant du côté des communes neuchâteloises que jurassiennes.

→ Une réflexion a été initiée sur un possible outil de restitution public des résultats de l'observatoire, à partir des opportunités qu'offrent le système d'information géographique (SIG) et/ou des partenariats externes.

Sources (1.2)

→ L'inventaire des sources sur le territoire du Parc s'est poursuivi, avec la finalisation de l'inventaire dans la partie jurassienne. En tout, 76 nouvelles sources ont été répertoriées en 2021, portant à 675 le nombre total de sources répertoriées depuis 2016. Le Parc participe au groupe de travail cantonal chargé de la classification des sources dans le canton du Jura.

→ Neuf sources ont été revitalisées : cinq ont bénéficié d'une protection avec une clôture. Une autre a été clôturée, son ruisseau a été remis à ciel ouvert et les buissons aux alentours ont été taillés. Trois

autres sources ont été protégées et le ruisseau a été capté pour remplir un abreuvoir ; l'une d'entre elles nécessitera un suivi particulier en 2022.

→ De nombreux contacts ont été établis avec des propriétaires et exploitants de parcelles en vue de revitaliser d'autres sources, mais sans succès.

Murs de pierres sèches (1.3)

→ Un tronçon d'une vingtaine de mètres du mur de soutènement le long de la H18 a été restauré à Saint-Brais, dans le cadre d'un cours de formation des maçons en pierre sèche coordonné par l'institut de formation sanu et donné par la Fédération suisse des maçons en pierre sèche (FSMPS). Seize personnes ont été encadrées et formées par deux muretiers.

→ Lors des Journées Européennes du Patrimoine le 11 septembre, le mur de Sous-le-Terreau (Le Noirmont) a été inauguré.

→ La coordination et la préparation de la restauration d'un mur aux Enfers s'est poursuivie. Le chantier devrait pouvoir commencer au printemps 2022.

→ Un contact a été pris avec la commune de La Chaux-des-Breuleux en vue de réaliser des chantiers de restauration en 2023-2024.

Petites structures (1.4)

→ 95 petites structures (tas de bois, tas de pierres, gouilles et plans d'eau) ont été mises en place tout au long de l'année 2021 sur 10 exploitations du territoire du Parc.

→ Les conseillers-réseaux ont été mandatés pour proposer la mise en place de petites structures aux exploitants agricoles.

→ Deux agriculteurs ont fait appel au Parc pour planter une haie et réaliser une mare, deux projets à réaliser ultérieurement.

→ Le Parc a organisé trois journées de bénévolat environnemental pour la réalisation de tas de pierres et de bois sur deux domaines agricoles. 18 personnes émanant de deux entreprises ont apporté leur contribution.

Arbres-habitats (1.5)

→ Le recensement d'arbres-habitats, sur quelque 35 ha de la commune de la Ferrière, a permis d'inventorier 253 arbres-habitats, dont 116 ont été proposés pour le marquage au garde-forestier. Les 35 arbres-habitats retenus par le garde-forestier seront proposés au propriétaire pour un marquage en 2022.

→ Afin de favoriser le rajeunissement des arbres isolés en zone agricole, 11 arbres ont été plantés chez deux exploitants des communes de Saignelégier et de Clos du Doubs.

→ Des contacts ont été pris avec deux agriculteurs du Clos-du-Doubs, une habitante du Locle et un agriculteur de La Chaux-de-Fonds pour de possibles conventionnements et plantations en 2022.

Renforcement des populations de fritillaires pintades (1.6)

→ Les renforcements des populations de fritillaire pintade se sont poursuivis, avec la réimplantation de quelque 950 bulbes sur trois sites des communes de Clos du Doubs, Saignelégier et Saint-Brais.

→ Les plantes observées cette année étaient légèrement moins nombreuses que les deux années précédentes. Les efforts portés sur le site de Clos du Doubs portent leurs fruits avec un effectif de 129 plantes observées cette année (6 à 20 plantes observées avant le début des réimplantations).

→ Sur les deux autres sites, il a été observé un peu plus de fritillaires que les années précédentes, mais les populations restent toutefois modestes (10 et 16 plantes recensées).

→ Les panneaux d'information ont été installés en mars et retirés en juin.

Gestion de la pression et des opportunités touristiques (1.7)

→ Une cartographie des sites naturels particulièrement sensibles a été élaborée, ce qui permettra d'orienter la mise en œuvre de certaines mesures.

- La séance annuelle du groupe de suivi du Plan d'action GPOT s'est tenue en mars.
- Une séance du groupe de travail mobilité (Saint-Brais, Saint-Ursanne et PNRD) s'est tenue en janvier. Ce groupe a pour mission de coordonner l'évaluation des objectifs et des mesures en matière de mobilité à l'échelle du linéaire Tariche-Ocourt.
- L'expérience des « guides nature » a été renouvelée sur les réserves naturelles du Doubs, de la Gruère, des Royes et de Plain-de-Saigne. Huit jeunes gens ont été engagés de mai à août afin de sensibiliser les visiteurs aux bons comportements à adopter dans les milieux naturels sensibles.

CHIFFRES-CLÉS

- Une vingtaine de sites documentés dans le cadre de l'observatoire du paysage
- 9 sources revitalisées
- 20 m de mur de soutènement en pierres sèches restaurés à Saint-Brais
- 95 petites structures réalisées sur 10 exploitations
- 30 ha recensés en forêt et 4.6 ha en zone ouverte pour la protection d'arbres-habitats
- 950 bulbes de fritillaires réimplantés dans trois sites
- 8 guides natures déployés dans les réserves du Doubs, de la Gruère, des Royes et de Plain-de-Saigne durant la haute saison touristique

RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES AXÉES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Une première version-test du « kit torréé » a été lancée en octobre 2021.

Soutien à la reconversion bio de la production laitière (2.1)

- Le règlement d'utilisation du fonds de soutien à la reconversion biologique de la production laitière et été finalisé avec tous les partenaires.
- Le dossier de recherche de fonds a été établi et a été envoyé à deux fondations.

Développement des produits du terroir et des produits labellisés (2.2)

- La première version du « kit torréé » a été créée. 50 kits ont été mis en vente à la mi-octobre dans les cinq points de vente de la boucherie Perroud de La Chaux-de-Fonds. Cette édition pilote a permis de mesurer l'attrait de la clientèle pour ce produit.
- Cinq nouveaux produits de la boucherie Saint-Hubert au Noirmont (viande fraîche) ont été labellisés « Produit » des Parc suisses.
- Une nouvelle stratégie de labellisation a été élaborée. Dès 2022, les producteurs souhaitant labelliser des produits doivent également s'affilier à la marque régionale correspondant à sa région. Cette décision du comité permet de renforcer la collaboration avec les marques régionales Spécialité du Canton du Jura, Neuchâtel Vins et Terroir, Jura bernois Produits du terroir ainsi qu'avec le Parc Chasseral. Elle a pour objectif d'augmenter à terme le nombre de producteurs et de produits labellisés ainsi que leur visibilité.

Promotion des produits du terroir (2.3)

- La rando terroir a été adaptée en raison de la situation sanitaire incertaine. Trois itinéraires différents ont été proposés le même jour, ce qui a permis de répartir les participants. Chaque participant a reçu un sac avec des produits du Parc à déguster tout au long de la balade guidée.
- Un stand commun a été tenu avec le Parc Chasseral au marché du Concours suisse des produits du terroir à Courtemelon, incluant la vente et la dégustation de produits.

- Les produits labellisés ont été proposés à la dégustation et mis en vente lors d'une journée au stand du Parc Gruyère Pays-d'Enhaut au Salon suisse de Goûts et Terroir à Bulle.
- Les deux animations sur la carotte jaune du Doubs ont été annulées en raison de la situation sanitaire et par manque d'inscriptions.

Offre touristique Doubs (2.4)

→ Une formation pour la balade « Histoire(s) du Doubs » a été dispensée à six nouveaux guides, entre Les Brenets et le Saut-du-Doubs. Trois groupes ont bénéficié de cette offre durant la belle saison pour un total de 64 participants.

La Route Verte (PC 2.5)

- Le Parc a collaboré avec les cinq autres parcs naturels de la chaîne jurassienne et avec le Réseau suisse des Parcs à l'établissement d'un dossier de sponsoring pour la recherche d'un partenaire principal pour 2022.
- Les parcs partenaires ont également travaillé à une meilleure mise en valeur de l'offre sur le terrain et sur les canaux de communication.
- Plusieurs milliers de cyclistes ont emprunté l'itinéraire. 253 réservations ont été faite via Eurotrek.

Les Chemins franco-suisses de la contrebande (2.6)

- Le projet de dématérialisation et de digitalisation de l'offre des Chemins de la Contrebande a été engagé avec les partenaires.
- Le projet de « Chasse au trésor » destiné prioritairement aux familles a été engagé. L'inauguration est prévue dans le courant de l'année 2022.

Entreprises partenaires (PNC 2.7)

→ Le Parc a participé aux réunions de coordination avec les autres parcs suisses, le Réseau des Parcs et l'OFEV, en particulier sur les aspects de gouvernance, de labellisation et de communication.

Promotion touristique (2.8)

- **Réseau des Parcs suisses** : le Parc du Doubs a intégré la nouvelle plateforme de bons cadeaux du site parks.swiss et propose les offres de visites et d'animations du Centre Nature Les Cerlatez.
- **Switzerland Travel Center (STC)** : ce partenaire propose depuis 2020 une offre de vacances d'une semaine dans les six parcs naturels de l'arc jurassien.
- **Eurotrek** : ce partenaire commercialise l'offre de La Route Verte, itinéraire de 9 jours en vélo électrique traversant les six parcs de l'arc jurassien.

« Des chevaux et des hommes » (2.9)

- Les visites d'élevages de chevaux franches-montagnes retrouvent une partie de leur public, principalement des familles. Les groupes ne sont, quant à eux, pas encore revenus. Quelque 200 personnes ont bénéficié de cette offre en 2021.
- Un livret de jeux autour du cheval franches-montagnes a été créé. Destiné aux enfants, il propose plusieurs jeux et énigmes ainsi qu'un coloriage et un concours qui agrémentent la visite d'élevage.

CHIFFRES-CLÉS

- 40 kits torréé vendus en 3 semaines
- 56 produits labellisés au total, à fin 2021
- 6 nouveaux guides formés à l'offre « Histoire(s) du Doubs »
- 253 réservations via Eurotrek et plusieurs milliers de cyclistes sur La Route Verte
- Quelque 200 personnes ont profité d'une visite d'élevage, 350 environ de l'exposition « cheval franches-montagnes » à Maison Rouge

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



Le premier espace découverte du Parc du Doubs a été inauguré au premier étage des bureaux d'accueil de Jura Tourisme, en vieille ville de Saint-Ursanne.

Ville porte et portes d'entrées du Parc (3.1)

Le Parc a continué de travailler en 2021 à la mise sur pied progressive du concept de portes d'entrées.

→ Saint-Ursanne : les travaux d'aménagement intérieurs de l'Espace découverte ont été réalisés au printemps. L'ouverture et l'inauguration ont eu lieu fin juin lors d'un week-end d'animations. Plus de 300 personnes ont fréquenté l'espace durant la saison ou participé à l'une des offres réservables proposées par le Parc.

→ La Chaux-de-Fonds : le projet d'entrée s'esquisse progressivement par le biais d'une coordination avec les institutions zoologiques de la Ville. Les réflexions ont surtout porté sur les besoins de la nouvelle muséographie de MUZOO, nouvelle marque du musée d'histoire naturelle. Le Parc a également participé en septembre aux 130 ans du zoo du Bois du Petit-Château : un stand d'information et des animations en lien avec la faune sauvage du zoo ont ravi plus d'une centaine de personnes.

→ Etang de la Gruère : le Parc a participé au jury du concours d'idées pour la réalisation des infrastructures à la Theurre. Il a été intégré aux discussions menées par les porteurs du projet de Centre d'interprétation des Franches-Montagnes. Il a reçu un mandat du canton du Jura en vue d'établir les plans d'amélioration et d'entretien des chemins d'accès et du tour de l'étang de la Gruère. Enfin, il a participé au Challenge MicroCité organisé conjointement par l'Université de Neuchâtel, la Haute Ecole Arc et le Centre de formation professionnelle neuchâtelois. En tant que challenger, le Parc du Doubs a proposé un défi à une équipe pluridisciplinaire d'étudiant(e)s sur le thème de la pression touristique en milieu naturel.

→ Les Brenets : le Parc a organisé différentes réunions avec les acteurs du projet de porte d'entrée aux Brenets, que ce soit le donateur des infrastructures hôtelières des Rives du Doubs, les partenaires potentiels institutionnels (ISSKA, Tourisme neuchâtelois) ainsi qu'avec les autorités de la nouvelle commune fusionnée du Locle / Les Brenets.

Animations scolaires (3.2)

Le Parc et le Centre Nature Les Cerlatez ont poursuivi le développement de leurs offres d'éducation à l'environnement pour les écoles, moins perturbé en 2021 par les restrictions sanitaires.

→ 5 classes (soit 98 élèves) ont terminé en juin 2021 le programme « Graines de chercheurs » amorcé en 2020 (1 classe sur le thème du paysage et 4 sur le thème des hirondelles) et 4 nouvelles classes (63 élèves) ont commencé le programme à la rentrée suivante, sur le thème hirondelles notamment, soit 9 classes participantes au total à ce projet pour 2021.

→ Le Parc et le Centre Nature ont dans ce cadre, et avec la collaboration de différents partenaires (Parc Chasseral, Education 21, ISSKA, Office de l'environnement jurassien), poursuivi l'élaboration d'un nouveau thème « Doubs ». Les animations ont commencé d'être testées en classe et sur le terrain avec deux classes volontaires des Breuleux et de La Chaux-de-Fonds. Cette offre sera finalisée pour la rentrée scolaire 2022.

→ Les offres scolaires à la demi-journée ou journée ont été très sollicitées (voir le point Centre Nature Les Cerlatez).

Programme de sorties découvertes (3.3)

→ 27 événements ont été proposés au grand public, dont 3 seulement n'ont pu être réalisés du fait du contexte pandémique ou du manque d'inscrits. C'est une année record pour la sensibilisation des publics aux patrimoines et projets du Parc, avec près de 1760 participants au total sur les différentes activités réalisées (sorties nature, visites culturelles, animations produits, expositions au Centre Nature et à Maison Rouge).

→ Outre les traditionnelles *Bal(l)ades...* des Jardins musicaux, Journées européennes du patrimoine, Fêtes de la Nature ou du Centre Nature qui totalisent généralement le plus de participants, plusieurs événements spéciaux ont enrichi le programme en cours d'année à la demande d'acteurs locaux auxquels le Parc et le Centre nature ont eu à cœur de répondre : « 130 ans du Bois du Petit-Château » avec les institutions zoologiques de La Chaux-de-Fonds, « Theusseret secret » avec le Club-photo des Franches-Montagnes ou encore la « Nuit internationale de la chauve-souris » avec le CCO Jura.

Centre Nature Les Cerlatez (3.4)

→ Le Centre Nature a accueilli deux expositions durant la saison 2022. La première intitulée « *Faites place, les animaux se déplacent !* » émane d'une collaboration avec le Centre Pro Natura de Champ Pittet qui a prêté cette exposition sur la thématique des corridors faunistiques. La seconde intitulée « *Entre les herbes : les oiseaux des prairies* » est une exposition itinérante conçue par la station ornithologique suisse. Une nouvelle vitrine sur l'histoire des tourbières a également été mise en place dans le courant de l'année. Près de 750 personnes ont poussé la porte du centre en 2021.

→ 56 classes ou groupes d'enfants (soit 834 jeunes) ont été accueillis dans le cadre des offres de sorties scolaires à la demi-journée ou journée (10 thèmes d'animations à disposition des classes de l'espace BEJUNE). Près des deux tiers proviennent de l'extérieur du Parc désormais.

→ Les tâches d'entretien de l'étang de la Gruère ont été menées à bien : réparation et création de pontons et barrières, ramassage des déchets, consolidation de la digue, sensibilisation sur le site hors visites guidées.

→ Chaque année d'avril à mai, le Centre Nature coordonne le relevé quotidien des barrières à batraciens, le long de la route entre La Theurre et la scierie. Grâce à cette action, 1'500 batraciens ont pu traverser la route pour rejoindre l'étang de la Gruère en toute sécurité.

Catalogue d'offres réservables (3.5)

→ Outre les visites guidées à l'étang de la Gruère, que conduit le Centre Nature et qui ont rassemblé 340 participants (23 groupes adultes), le Parc a étoffé son catalogue d'offres réservables pour groupes.

→ L'ouverture de l'Espace découverte du Parc à Saint-Ursanne a été accompagnée par la mise sur pied de 2 nouvelles offres réservables, balades guidées autour de la biodiversité ou botanique du Clos-du-Doubs. Elles ont bénéficié à 7 classes de lycéens (Zurich et Porrentruy), soit 143 participants.

→ Le partenariat avec l'Université populaire jurassienne (UPJ) a pris fin en août, avec la remise des prix aux lauréats du « Passeport citoyen » qu'elle a mis sur pied en 2020 pour sensibiliser ses publics au développement durable. En tant que premiers parrains de cette initiative, le Parc du Doubs et le Parc Chasseral ont contribué au programme d'activités proposé par l'UPJ et aux prix attribués aux vainqueurs 2021.

→ 5 chantiers-nature ont été organisés en 2021, à la demande d'entreprises nationales ou régionales et des candidats chasseurs qui s'impliquent annuellement sur l'entretien de la Gruère. 43 participants, totalisant 8 jours de travail, ont pu contribuer par ailleurs à la mise en place de petites structures favorables à la biodiversité en milieu agricole, autre projet concret qui requiert de la main d'œuvre.

Patrimoine et culturel (3.6)

→ Deux *Bal(l)ades...* des Jardins musicaux ont été proposées au public : le 17 août à la halle-cantine de Saignelégier (report de 2020) et le 25 août aux Fours à Chaux de Saint-Ursanne pour l'une des toutes dernières représentations culturelles dans ce lieu mythique.

→ Le Parc a apporté sa contribution aux Journées européennes du patrimoine : le 11 septembre au Noirmont avec l'inauguration du mur de pierres sèches Sous-le-Terreau et trois ateliers thématiques en lien avec le sujet (biodiversité, histoire et construction) ainsi que le 12 septembre du côté de Biaufond – Maison-Monsieur autour de l'histoire des ponts.

CHIFFRES-CLÉS

- 300 visiteurs à l'Espace découverte du Parc inauguré en 2021 à St-Ursanne
- 130 personnes accueillies au stand du Parc à l'occasion des 130 ans du Bois du Petit-Château à La Chaux-de-Fonds
- 9 classes ont participé au programme « Graines de chercheurs »
- 56 classes (soit 834 jeunes) ont bénéficié de l'offre des sorties scolaires (10 thèmes à choix)
- 1760 participants lors des 24 événements de découverte organisés en 2021 (toutes activités confondues)
- 43 bénévoles ont apporté leur contribution dans le cadre de 8 journées de chantier-nature

CHIFFRES-CLÉS DU CENTRE NATURE LES CERLATEZ

- 750 visiteurs pour les deux expositions
- 830 enfants ont bénéficié des sorties scolaires
- 135 heures de travail et 72 heures de bénévolat effectuées pour l'entretien de la Gruère
- 1512 batraciens sauvés dans le cadre du mandat de protection, qui a duré 52 jours

GESTION, COMMUNICATION ET GARANTIE TERRITORIALE



Une séance d'information à la population autour du renouvellement de la Charte 2023-2032 a été organisée dans plusieurs communes membres, dont celle des Breuleux.

Consultations

→ Le Parc du Doubs participe depuis 2020 à la Commission cantonale pour l'aménagement du territoire, dans le cadre de la révision du Plan directeur cantonal jurassien, chapitres « Nature et paysage », « Environnement » et « Approvisionnement et gestion des déchets ».

→ Le Parc a en outre participé aux consultations suivantes : révision de l'ordonnance sur la navigation (canton du Jura), projet d'Agglomération de 4^e génération (canton de Neuchâtel), Plan climat (canton de Neuchâtel), plan directeur régional des communes de Saignelégier, Les Breuleux, Le Noirmont, Les Bois (fiche « nature et paysage »), plans d'aménagements locaux de La Chaux-de-Fonds, du Locle, des Brenets et des Planchettes (volet nature et paysage).

Communication

→ L'accent a été mis sur la communication autour du renouvellement de la Charte 2023-2032, permettant ainsi de parler des projets phares réalisés ces dix dernières années. La diffusion d'une brochure d'information « tous-ménages » à l'attention de la population, une campagne sur les réseaux sociaux, la parution de plusieurs articles dans la presse régionale ou encore l'organisation de séances publiques d'information sont autant d'exemples d'actions de communication réalisées cette année.

→ En parallèle, le Parc du Doubs a continué à promouvoir ses activités et missions auprès des médias, de la population et des membres par le biais de communiqués de presse, de lettres d'informations, des réseaux sociaux et de ses deux sites internet (www.parcdoubs.ch et www.chevaux-jura.ch). Le nombre d'articles de presse citant le Parc du Doubs a d'ailleurs légèrement augmenté en 2021.

→ La diffusion d'informations aux communes membres a été intensifiée, que ce soit à l'attention des conseils communaux comme de la population. De courts sujets d'actualité du Parc sont proposés, pour diffusion sur les sites web des communes ou dans leurs bulletins d'information.

Gestion et gouvernance

→ La fusion, au 1^{er} janvier 2021, des deux communes membres du Locle et des Brenets a nécessité une adaptation des statuts de l'association et de la composition du comité. Le cercle des communes 5 est désormais formé uniquement de la commune de La Chaux-de-Fonds alors que le cercle des communes 6 est formé des communes du Locle/Les Brenets et des Planchettes.

→ Cette adaptation a nécessité un changement au comité. José Decrauzat, ancien président des Brenets, a cédé sa place à Cédric Dupraz, conseiller communal du Locle. Par ailleurs, Gilles Cattin a été remplacé par Michel Joly (cercle de communes 4, Les Bois, Le Noirmont, La Ferrière).

L'assemblée générale du 1^{er} juillet a validé ces modifications.

→ La poursuite de la pandémie de covid-19 et de la crise sanitaire ont nécessité le déploiement de diverses mesures pour protéger les employés, les visiteurs et les participants aux activités du Parc. Des plans de protection ont notamment été établis ; très peu d'événements ont heureusement dû être annulés ; le télétravail a continué d'être largement utilisé par l'équipe professionnelle.

Charte 2023-2032

→ Les travaux de définition des nouveaux objectifs stratégiques se sont déroulés de janvier à mai, avec l'appui de l'Université de Berne (Centre pour le Développement et l'Environnement) qui avait réalisé l'évaluation de la Charte 2013-2022. Un processus de consultation large a impliqué le comité, les communes, les cantons, la Confédération, les commissions, les membres du Parc, les partenaires associatifs, professionnels et collectifs ainsi que la population. Des ateliers participatifs et des réunions spécifiques ont permis aux participants de faire part de leur avis et de leurs attentes. Ce processus a abouti à la définition de 14 nouveaux objectifs stratégiques, validés ensuite par le comité puis par l'assemblée générale de début 2022.

→ La rédaction de la Charte a été assurée par l'équipe professionnelle durant l'été.

→ Plusieurs mesures de communication ont été mises en œuvre durant l'automne afin d'informer les communes et la population dans le détail (voir le chapitre Communication).

→ Le processus de vote des législatifs des communes s'est déroulé de novembre 2021 à février 2022. 18 communes se sont prononcées, dont 3 communes non membres. 16 communes ont ratifié la nouvelle Charte, dont deux nouvelles communes, Muriaux et Soubey. Deux communes l'ont en revanche refusée, dont la commune membre des Planchettes et la commune non membre du Bémont. La présidence du Parc, la direction ainsi que l'équipe professionnelle ont participé à 13 des 18 séances des législatifs.

→ Le territoire du Parc du Doubs sera donc légèrement modifié dès 2023, avec 18 km² et 400 habitants supplémentaires.

→ Le Parc du Doubs a poursuivi les discussions avec les cinq communes des Montagnes neuchâteloises ayant manifesté de l'intérêt à une adhésion : La Brévine, Le Cerneux-Péquignot, La Chaux-du-Milieu, Les Ponts-de-Martel et La Sagne. Des discussions ont eu lieu également avec le canton de Neuchâtel. Une coordination est en outre assurée par l'association objectif:ne (anciennement RUN, Réseau urbain neuchâtelois). Une adhésion de ces cinq communes pourrait être envisagée durant la prochaine période de Charte (2023-2032).

Collaboration interparcs

→ La collaboration avec le Parc Chasseral s'est poursuivie. Elle concerne la communication, le programme « Graines de chercheurs », l'Observatoire photographique du paysage ainsi que les projets Biodiversité et Sources.

Collaboration transfrontalière

→ Le Parc du Doubs a été informé en septembre de l'obtention par le Pays horloger du label français. Le Parc naturel régional du Doubs horloger compte 94 communes et quelque 60'000 habitants sur un territoire de 1000 km².

→ Le Comité stratégique transfrontalier s'est réuni en septembre dans les nouveaux locaux de son homologue français. Les projets communs ont été passés en revue, de même que les esquisses d'un programme de travail 2022-2023.

→ Le Parc du Doubs a participé aux travaux des autorités franco-suisse sur le Doubs : deux séances d'information du groupe Débits et 1 réunion technique du groupe Qualité, pour suivi des mesures en cours et échanges. Il a participé également à la séance annuelle du Groupe d'accompagnement national Doubs (pilote par l'OFEV) pour compte-rendu notamment des mesures portées par le Parc (GPOT et sensibilisation des publics).

→ Le Parc a participé aux travaux menés par arcjurassien.org (anciennement CTJ, Conférence Transjurassienne), notamment dans le cadre du Conseil des Territoires Transfrontaliers. Il a sollicité et obtenu un soutien du Fonds pour les petits projets transfrontaliers, dans le cadre du projet de chasse au trésor franco-suisse sur le thème de la contrebande.

CHIFFRES-CLÉS

- 2 sites Internet en ligne : 42'000 utilisateurs, 55'000 sessions, 130'000 pages vues
- 13 newsletters envoyées, plus de 90 sujets traités, près de 1600 abonnés
- 280 articles de presse écrite, radio et télévision recensés dans les médias écrits et audiovisuels
- 13 séances spécifiques, ateliers participatifs et réunions publiques visant à élaborer la nouvelle Charte 2023-2032 et à informer les partenaires et la population. Plus de 220 participants

COMMUNES CONCERNEES PAR LES PROJETS DU PARC

L'ambition du Parc du Doubs est de contribuer au développement et au rayonnement de l'ensemble de son territoire, par-delà les frontières communales et cantonales. Les projets sont ainsi pensés pour être aussi transversaux que possible et accessibles à toutes les communes. Le tableau ci-dessous énumère les communes concernées par les différentes activités du Parc.

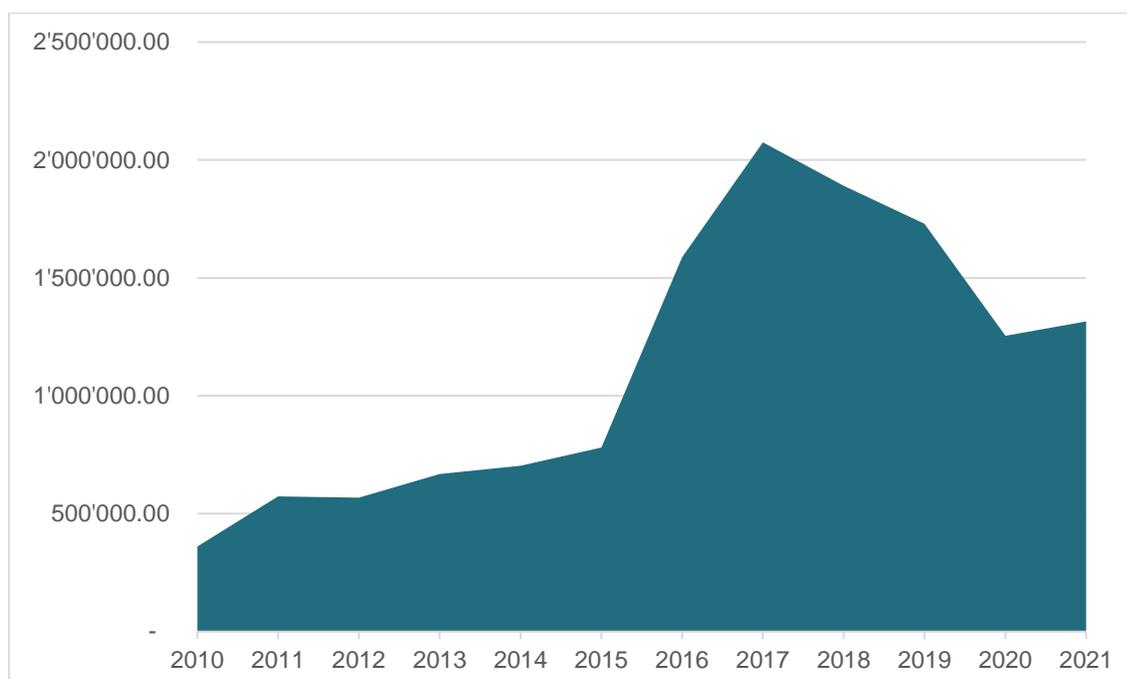
Numéro	Projet	Communes concernées
1.1	Observatoire du paysage	Clos du Doubs, Saint-Brais, Lajoux et Les Genevez, Saignelégier, Le Noirmont, Saint-Brais, les Enfers, Les Breuleux, Les Planchettes, Les Brenets, La Chaux-de-Fonds, Le Locle.
1.2	Sources	Saignelégier, Clos du Doubs, Le Noirmont, Le Locle.
1.3	Murs de pierres sèches	Saint-Brais, Les Enfers, La Chaux-des-Breuleux.
1.4	Petites structures	Clos du Doubs, Le Locle, Les Bois, Les Breuleux, Les Enfers, Montfaucon, Saignelégier, St-Brais.
1.5	Arbres-habitats	La Ferrière, Saignelégier, Clos du Doubs, Le Locle-Les Brenets.
1.6	Fritillaires	Les Brenets, Clos du Doubs, Le Noirmont, Saignelégier, Saint-Brais, La Chaux-de-Fonds.
1.7	Gestion de la pression et des opportunités touristique	Clos du Doubs, St-Brais, Montfaucon, Saignelégier, La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes, Le Locle.
2.1	Fonds de soutien « lait bio »	Toutes les communes.
2.2	Produits labellisés	Les Bois, La Chaux-de-Fonds, Clos du Doubs, Les Enfers, Le Noirmont, Montfaucon.
2.3	Promotion des produits	Clos du Doubs, Lajoux-Les Genevez, Saignelégier.
2.4	Offre touristique « Doubs »	Le Locle/Les Brenets.
2.5	La Route Verte	Clos du Doubs, Saint Brais, Montfaucon, Saignelégier, Les Breuleux, La Ferrière, La Chaux-de-Fonds.
2.6	Les chemins de la contrebande	Les Bois, Les Brenets, La Chaux-de-Fonds, Clos du Doubs, Les Enfers, La Ferrière, Le Locle, Le Noirmont, Les Planchettes, Saignelégier, Saint-Brais.
2.7	Entreprises partenaires	Montfaucon, Saignelégier, Le Noirmont.
2.8	Promotion touristique	Toutes les communes.
2.9	Des chevaux et des hommes	Montfaucon, Saignelégier, Le Noirmont, Les Bois, La Ferrière.
3.1	Ville-porte et portes d'entrées	Clos du Doubs, La Chaux-de-Fonds, Saignelégier, Le Locle, Les Brenets.

3.2	Animations scolaires	Les Breuleux, Les Bois, Le Noirmont, Les Genevez, Montfaucon, Saignelégier, Clos du Doubs, La Chaux-de-Fonds, Le Locle.
3.3	Sorties découvertes	La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes, Le Noirmont, Saignelégier, Clos du Doubs, Saint-Brais, Les Genevez, Montfaucon, Les Bois.
3.4	Centre Nature Les Cerlatez	Saignelégier, toutes les autres communes pour les sorties scolaires.
3.5	Offres réservables	Toutes les communes.
3.6	Patrimoine et culture	Saignelégier, Clos du Doubs, Le Noirmont, La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes, Les Bois.

COMPTES ET BILAN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

		Bilan 2021	Bilan 2020
TOTAL ACTIF		427'318.97	345'538.72
	Actif circulant		
	Liquidité	243'894.07	247'767.37
1000	Caisse	7'141.02	1'196.57
1010	Postfinance 17-208511-9	14'835.20	4'028.25
1012	BCJ cpte courant 16 563.683.7.48	202'452.20	231'055.20
1013	BCJ cpte ligne crédit - 16 563.592.9.43	11'936.80	3'948.50
1014	BCJ cpte réserve - 10 00 009.953-01	7'538.85	7'538.85
1016	BCL Twint 10 00 048.361-00	-10.00	-
	Créances	69'403.35	31'581.80
1100	Cotisations membres	390.00	380.00
1110	Débiteurs divers	74'013.35	36'201.80
1190	Provision sur débiteurs	-5'000.00	-5'000.00
	Actifs transitoires	114'021.55	66'189.55
1300	Produits à recevoir	98'113.85	48'405.00
1310	Charges payées d'avance	15'907.70	17'784.55
TOTAL PASSIF		427'318.97	345'538.72
	Fonds étrangers		
	Créanciers	2'435.58	24'278.07
2000	Créanciers divers	2'109.16	24'278.07
1120	c/o Fondation Les Cerlatez	326.42	-
	Passifs transitoires	19'998.65	28'599.65
2310	Charges à payer	19'998.65	28'599.65
	Provisions	341'000.00	223'000.00
2600	Provisions	341'000.00	223'000.00
	Fonds Propres		
	Fortunes	63'884.74	69'661.00
2800	Fonds réservés	31'730.00	38'730.00
2900	Excédents de recettes reportés	30'931.00	29'015.34
2901	Excédents de recettes de l'exercice	1'223.74	1'915.66



Evolution des dépenses du Parc du Doubs 2010-2021 (en CHF)

COMPTES D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2021

		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
RECETTES		1'316'311.13	1'290'541.00	1'255'816.36
	Contributions de collectivités publiques	782'927.00	778'251.00	779'317.00
6000	Contribution OFEV Parc	607'000.00	607'000.00	607'000.00
6100	Contributions cantonales Parc	145'817.00	146'251.00	145'817.00
6110	Contributions cantonales projets	30'110.00	25'000.00	26'500.00
	Contributions financières propres	373'772.22	389'700.00	247'280.53
6200	Communes	61'051.80	62'000.00	63'943.00
6212	Autres contribution des collectivités publics	7'500.00	0.00	9'926.00
6220	Contribution Pays Horloger projets	0.00	1'600.00	1'615.50
6240	Cotisations associations	920.00	800.00	920.00
6242	Cotisations prestataires	1'160.00	1'300.00	1'200.00
6244	Cotisations individuels	2'060.00	2'000.00	2'000.00
6260	Dons	9.87	0.00	719.70
6262	Dons Loterie Romande	58'000.00	60'000.00	60'000.00
6263	Financement Innotour	58'180.00	13'000.00	15'600.00
6266	Dons fondations	156'622.05	234'000.00	73'405.00
6280	Recettes d'exploitation	28'268.50	15'000.00	17'951.33
	Autres produits	63'425.56	25'890.00	52'754.73
6350	Prestations offertes	56'212.50	16'890.00	43'957.50
6355	Autres prestations offertes	4'987.50	9'000.00	2'340.00
6400	Produits financiers	2'225.56	0.00	6'457.23
	Contributions projets hors convention programmes	96'186.35	96'700.00	176'464.10
6501	Contributions OFEV Centre Nature Les Cerlatez Gruère	30'000.00	30'000.00	30'000.00
6502	Contributions Centre Nature Les Cerlatez SEE Gruère	29'024.00	30'000.00	32'560.00
6503	Contributions Centre Nature Les Cerlatez mandats	28'686.35	25'000.00	46'737.25
6590	Contributions autres projet	8'476.00	8'500.00	12'666.85
6620	Prélèvement Provisions (hors CP)	0.00	3'200.00	54'500.00

DEPENSES TOTALES		1'315'087.39	1'288'121.00	1'253'900.70
Dépenses avant charges extraordinaires		1'197'667.39	1'422'121.00	1'064'400.70
OS1 Nature et paysage		253'948.00	356'667.00	176'298.45
3110.1	Observatoire du paysage des parcs jurassiens	14'485.95	29'699.00	9'857.35
3120.1	Sources	77'009.05	30'136.00	44'576.75
3130.1	Murs de pierres sèches et structures paysagères	45'065.20	155'944.00	32'703.10
3130.2	Petites structures	55'127.20	69'111.00	18'354.45
3130.3	Arbres-habitats	25'500.65	29'432.00	25'816.35
3130.4	Liste rouge - Fritillaire	23'718.10	29'217.00	36'426.70
3140.1	Gestion de la pression et des opportunités touristiques	13'041.85	13'128.00	8'563.75
OS2 Développement durable		199'005.79	312'855.00	302'923.80
3210.1	Lait bio	13'042.70	61'110.00	38'116.35
3210.2	Faune sauvage	175.70	2'442.00	49.60
3210.3	Produits (Labellisés)	72'616.50	76'706.00	95'042.05
3210.4	Promotion produits	47'851.65	60'387.00	66'530.85
3210.41	Achat produits pour marchés	4'112.70	0.00	0.00
3220.1	Offre Doubs	13'393.60	19'699.00	17'055.50
3220.2	La Route Verte	6'069.50	16'066.00	14'402.75
3220.3	Offre contrebande	12'475.39	25'199.00	16'966.17
3220.4	Conventions de partenariat	6'014.00	10'493.00	11'748.15
3220.5	Promotion touristique	9'296.40	13'227.00	10'811.18
3220.6	Offre cheval	12'916.90	21'799.00	16'935.15
3220.7	Stratégie tourisme accessible	1'040.75	5'727.00	15'266.05
OS3 SEE et Culture		515'022.45	520'532.00	315'070.55
3310.1	Stratégie portes d'entrées	594.75	0.00	5'145.15
3310.2	Entrée La Gruère	9'890.70	4'106.00	1'629.70
3310.3	Entrée Les Brenets	4'417.30	4'106.00	38.35
3310.4	Entrée St-Ursanne	133'122.00	134'903.00	11'715.00
3310.5	Ville-porte La Chaux-de-Fonds	7'369.40	65'575.00	10'312.70
3320.1	Graines de chercheurs Paysage	8'361.30	14'634.00	13'594.05
3320.2	Graines de chercheurs Hirdondelles	36'045.05	36'951.00	25'340.65
3320.3	Graines de chercheurs Doubs	79'340.50	39'421.00	31'198.10
3320.4	Offres scolaires	34'310.70	39'195.00	54'246.35
3330.1	Sorties-découvertes	57'476.95	26'559.00	54'474.55
3330.2	Expositions Centre Nature	52'998.50	47'070.00	61'063.80
3330.21	Charges matières Centre Nature	403.45	0.00	0.00
3330.3	Catalogue d'offres	2'502.80	13'779.00	7'748.95
3330.4	Bénévolat environnemental	5'108.65	17'063.00	17'439.35
3340.1	Bal(l)ades	63'330.10	64'677.00	8'627.15
3340.2	Journées européennes du patrimoine	19'750.30	12'493.00	12'496.70
OS4 Gestion et communication		119'200.85	133'234.00	81'543.15
4100	Communication et matériel de communication	64'636.60	65'965.00	82'747.10
4160.1	Communication publicité Centre Nature	5'561.50	5'715.00	6'881.95
4170.1	Gouvernance nationale et binationale Doubs	7'451.20	7'750.00	9'520.80
4180.1	Plateforme d'échange franco-suisse Doubs	3'855.85	11'538.00	12'259.85
4200	Salaires et charges sociales	727'016.50	652'493.00	730'991.45
4235	Indemnités reçues	-25'143.75	0.00	0.00
4260	Autres charges de personnel	4'407.75	2'000.00	3'693.05
4280	Ventilation de la masse salariale sur les projets	-701'872.60	-652'493.00	-730'991.45
4500	Administration	61'225.50	64'375.00	63'953.27
4600	Administration Centre Nature	1'443.10	23'757.00	0.00
4610	Frais financiers	565.85	500.00	479.16
4650	Ventilation des frais administration sur les projets	-155'801.60	-138'840.00	-172'858.63
4660	Ventilation Communication CNC	0.00	-29'381.00	-6'881.95
4700	Organes	20'840.40	8'000.00	21'986.10
4800	Charte	103'353.70	111'855.00	58'014.45
4900.1	Transfrontalier (projets et Comité stratégique transfrontalier)	1'660.85	0.00	1'748.00

	Projets non-conventionnés	110'490.30	98'833.00	188'564.75
5000.1	SEE Gruère Centre Nature	56'958.60	49'675.00	60'350.90
5000.2	Entretien Etang Gruère Centre Nature	30'375.55	31'894.00	41'713.45
5000.3	Prestations de travail de tiers (civiliste) Centre Nature	14'579.85	16'000.00	16'388.40
5000.31	Ventilation prestations de travail de tiers (civiliste)	-14'495.30	-16'000.00	-16'388.40
5000.4	Autres mandats CNC	160.80	0.00	13'526.20
5010	Charges de matières Centre Nature	2'579.05	1'500.00	0.00
5100.1	Mobilité durable	18'468.05	12'701.00	19'286.55
5200.1	Sources 18-19	114.35	1'021.00	0.00
5200.2	Petites structures 18-19	1'749.35	1'021.00	45'043.10
5200.3	Arbres-habitats 18-19	0.00	1'021.00	8'644.55
	Charges et produits extraordinaires	117'420.00	-134'000.00	189'500.00
7000	Pertes extraordinaires	6'800.00	0.00	0.00
7010	Pertes sur débiteurs	320.00	0.00	-
7015	Attribution Provisions	341'000.00	0.00	223'000.00
7500	Recettes extraordinaires	-700.00	-134'000.00	0.00
7920	Prélèvement Provisions	-223'000.00	0.00	-26'500.00
7950	Prélèvement Fds réservés	-7'000.00	0.00	-7'000.00
	Résultat	1'223.74	2'420.00	1'915.66

CHIFFRES-CLÉS (arrondis)

Recettes	CHF 1'316'300.-
Dépenses	CHF 1'315'100.-
Bénéfice	CHF 1'200.-
Subventions OFEV	CHF 607'000.-
Subventions BEJUNE	CHF 175'900.-
Prestations offertes	CHF 56'200.-
OS1 Nature et Paysage	CHF 253'900.-
OS2 Économie durable	CHF 199'000.-
OS3 Sensibilisation	CHF 515'000.-
OS4 Gestion	CHF 119'200.-

COMMENTAIRES

Les recherches de fonds ont permis d'augmenter de manière importante les contributions financières propres. Grâce à une gestion rigoureuse et prudente des dépenses, les comptes bouclent sur un léger bénéfice et permettent d'augmenter la provision qui servira à la poursuite de la réalisation des prestations de la convention-programme 2020-2024.

Bilan

Les actif et passif augmentent de CHF 81'800.- par rapport à l'année précédente. La fortune du Parc passe de CHF 69'600.- à CHF 63'900, soit une différence de CHF 5'700.-.

L'augmentation de l'actif s'explique principalement par la hausse des débiteurs (1110) et des produits à recevoir (1300). Les liquidités sont stables, à CHF 243'900.-.

L'augmentation du passif reflète en grande partie la hausse de la provision, qui passe de CHF 223'000.- à CHF 341'000.- (2600). La fortune diminue légèrement en raison d'un prélèvement dans les fonds réservés (2800).

Comptes d'exploitation

Remarques générales

Les recettes sont supérieures de CHF 25'000.- par rapport au montant budgété. La recherche de fonds a mieux fonctionné en 2021, bien que le montant perçu auprès des fondations soit inférieur au montant budgété. Les efforts en matière de recherche de fonds devront être intensifiés encore en 2022 afin de compléter les financements des collectivités publiques qui restent stables.

Les dépenses, avant charges extraordinaires, sont inférieures de CHF 224'000.- par rapport au budget. Quelques projets n'ont pas avancé comme prévu, d'autres ont nécessité des moyens financiers inférieurs que prévu.

Recettes

Recettes de la convention-programme 2020-2024

Les contributions des collectivités publiques sont conformes au budget et reflètent les convention et contrats de prestations signés. Les recettes propres du parc sont légèrement inférieures aux prévisions ; les contributions de fondations et de sponsors en particulier sont inférieures au montant budgété. L'augmentation des prestations offertes (travaux bénévoles réalisés dans le cadre des projets) permet néanmoins au Parc de compléter son financement propre.

Pour 2021, le financement du Parc est conforme aux exigences de la convention-programme. La part de financement de la Confédération (CHF 607'000.-) représente 49.7% (maximum autorisé : 50%), celle des cantons 14.4% (CHF 175'927.- ; maximum autorisé 33%) et celle du Parc 35.8% (CHF 437'197.- ; minimum exigé 20%). Sur les deux années cumulées (2020-2021), la part de financement fédéral reste toutefois trop élevée (52.8%), ce qui nécessitera une augmentation du financement propre du Parc à l'avenir.

Recettes hors convention-programme 2020-2024

Les recettes des rubriques hors convention-programme concernent une partie des activités du Centre Nature Les Cerlatez, notamment les animations complémentaires de sensibilisation à l'environnement ainsi que les mandats liés à l'étang de la Gruère.

Dépenses

OS1 Nature et Paysage (CHF -102'700.-)

CHF 16'000.- de charges RH et frais d'administration supplémentaires.

CHF 119'000.- de charges spécifiques en moins, en raison principalement d'un report de la restauration d'un mur de pierres sèches aux Enfers.

OS2 Economie durable (CHF -113'800.-)

CHF 63'000.- de charges RH et frais d'administration de moins que prévu.

CHF 51'000.- de charges spécifiques en moins, en raison de prestations moins onéreuses que prévu. Ceci concerne tous les projets des secteurs agricole et touristique.

OS3 Sensibilisation et éducation (CHF -5'500.-)

CHF 45'000.- de charges RH et frais d'administration en plus (projets scolaires et culture).

CHF 50'500.- de charges spécifiques en moins, en raison du retard de la porte d'entrée de La Chaux-de-Fonds.

OS4 Gestion et communication (CHF - 14'000.-)

CHF 68'000.- de masse salariale en plus en raison de l'engagement d'une stagiaire pour un remplacement de congé maternité ainsi que de l'augmentation du taux d'activité d'un chef de projet pour assurer le mandat « mesures transitoires à la Gruère ». Par ailleurs, les charges salariales des guides nature ainsi que de la médiatrice scientifique au Centre Nature Les Cerlatez n'étaient pas imputées à ce compte dans le budget.

Les frais de communication et d'administration sont maîtrisés.

L'ensemble de la masse salariale ainsi que des frais de communication et d'administration est ventilé dans les différents projets.

Projets non conventionnés (CHF + 12'000.-)

CHF 7'000.- de frais supplémentaires pour les animations au Centre Nature Les Cerlatez et la sensibilisation à la Gruère.

CHF 5'000.- de frais supplémentaires pour la mobilité durable (contribution à Jura Pass non budgétée).

Charges et produits extraordinaires

Perte extraordinaire de CHF 6'800.- en raison d'une diminution de la contribution de la Loterie romande en 2020.

Attribution à la provision générale de CHF 341'000.- :

- CHF 232'500.- OFEV selon convention
- CHF 65'750.- projets 2020-2024 (petites structures, portes d'entrée, divers projets)
- CHF 18'750.- autres projets (murs de pierres sèches, transfrontalier, contrebande)
- CHF 24'000.- heures supplémentaires

Prélèvement dans les fonds réservés de CHF 7'000.- pour le soutien à la mobilité durable.

COMITÉ

Véronique Gigon	Présidente
Jacques-André Maire	Vice-président
Nicolas Maître	Cercle des communes 1, Clos du Doubs
Bernard Gogniat	Cercle des communes 2, Lajoux. Les Enfers, Les Genevez, Montfaucon, Saint-Brais
Vincent Wermeille	Cercle des communes 3, La Chaux-des-Breuleux, Les Breuleux, Saignelégier
Gilles Cattin	Cercle des communes 4, Les Bois, Le Noirmont, La Ferrière (jusqu'au 1 ^{er} juillet 2021)
Michel Joly	Cercle des communes 4, Les Bois, Le Noirmont, La Ferrière (depuis le 1 ^{er} juillet 2021)
Théo Huguenin-Elie	Cercle des communes 5, La Chaux-de-Fonds
José Decrauzat	Cercle des communes 6, Le Locle/Les Brenets, Les Planchettes (jusqu'au 1 ^{er} juillet 2021)
Cédric Dupraz	Cercle des communes 6, Le Locle/Les Brenets, Les Planchettes (depuis le 1 ^{er} juillet 2021)
Pierre-André Hulmann	Agriculture
Vincent Gigandet	Tourisme
François Straub	Education à l'environnement
Laurent Giroud	Pêche et chasse
Martial Farine	Nature et paysage
Gilles Robert	Pays horloger F
Claude Schaffter	Fondation Les Cerlatez

Avec voix consultative

Sabine Jaquet	Canton du Jura
Geneviève Ravezzani	Canton de Neuchâtel
Andreas Friedli	Canton de Berne
Fabien Vogelsperger	Parc Chasseral

STRUCTURE PROFESSIONNELLE (5.8 EPT)

Direction : Régis Borruat
Secrétariat et comptabilité : Marie-France Julmy (jusqu'en février), Cédric Cerf (dès mars)
Communication : Fanny Desfray
Nature et paysage : Viviane Froidevaux, Rafael Molina et Carine Beuchat
Sensibilisation et éducation à l'environnement : Anne Girardet et Delphine Devenoges
Centre Nature Les Cerlatez : Delphine Devenoges
Tourisme et culture : Nadège Graber (jusqu'en mars), Cédric Cerf (dès avril)
Economie durable : Lisa Berret et Lise Laville (stagiaire)
Travaux de terrain : Hubert Lapaire

PARTENAIRES

AgriJura, Aménat, Arcjurassien.org, Maéva Arnold, ASD publicité, ASPRUJ, Association jurassienne de la pierre sèche, Association des Naturalistes Francs-Montagnards, Ateliers protégés du Noirmont, Andrea Babey, Bio Jura, Bio Neuchâtel, Michel Blant, Denis et Catherine Boichat-Messerli, Le Bois du Petit-Château, Canton de Berne, Canton du Jura, Canton de Neuchâtel, CCO Jura, Centre Pro

Natura de Champ Pittet, Christophe Cerf, Philippe Druart, Education 21, Enfers d'Avantage, Jonas Erzer, Eurotreck, Brigitte Favre et Thierry Froidevaux, Fédération Suisse de Pêche, Fédération suisse des maçons en pierre sèche, Ferme Sous-le-Mont, Fondation Rurale Interjurassienne, Fondation Perce-Neige, Fondation pour le Cheval, Patrick Girardin, Maurice Grünig, Guides interprètes du patrimoine, ISSKA, Jardin botanique de Neuchâtel, Jardin botanique de Porrentruy, Jardins musicaux, Jura Tourisme, Jura Bernois Tourisme, LOOHX Sarl, Luc Maillard, Maison du Tourisme, Lysiane Matthey, Famille Meister (Sous-le-Terreau), Gilles Monnat, MUZOO, Nicolet Vin, Navigation sur le lac des Brenets et le Doubs SA, Neuchâtel Vins et Terroir, Office de l'environnement du canton du Jura, OFEN, OFEV, Parc Chasseral, Parc du Doubs Horloger, le Pèlerin, Michael Peluso, Boucherie Bernard Perroud, Photo-club des Franches-Montagnes, Prim'heure Donzé, Pro Natura, Réseau des Parcs suisses, Rives du Doubs, Sanu, Services cantonaux de l'agriculture JU (ECR), NE (SAGR représenté par la CNAV) et BE (OAN représenté par la CAJB), Service du Développement territorial SDT, Service de l'économie et de l'emploi JU, Service de l'Economie NECO, Service cantonal des infrastructures JU, Service de la Faune, des Forêts et de la Nature SFFN, SIN, Société des Sentiers du Doubs : Section Clos du Doubs, Ernest Sprunger, Priska Sprunger, Station ornithologique suisse, Syndicat d'Initiatives des Brenets Tourisme neuchâtelois, TransN, Universités, Université populaire jurassienne, Ursinia, Volontaires montagne (sab.ch), Moussia de Watteville, Vincent Wermeille, WWF.

ENTREPRISES ET PRODUCTEURS LABELISÉS PARC, RESTAURANTS PARTENAIRES

* Auberge de la Gare (Montfaucon), Auberge de la Couronne (La Theurre), Gîte chez Toinette (Saignelégier), Jurabivouac (Le Noirmont).

* Distillerie Silvain Bourquard (Les Bois), Ruchers de Sarah Gerster (Les Enfers), Ruchers de Pierre Froidevaux (Le Noirmont), Ruchers de Jacques Willemin (Les Bois), Fromagerie Martin Marchand (Clos du Doubs), Brasserie Tonnebière (Clos du Doubs), Boucherie Saint-Hubert (Le Noirmont), Le Marché des Paysannes (Saignelégier).

* Maison Wenger, Le Noirmont, Restaurant de l'Hôtel Cristal, Saignelégier, Le Paysan horloger, Le Boéchet, Auberge de la Gare, Pré-Petitjean, Aux Couleurs du terroir, Montfaucon, Hôtel de La Demi-Lune, Saint-Ursanne, Restaurant du Saut-du-Doubs, Les Brenets.

SOUTIENS PUBLICS

Fonds Innotour, Office fédéral de l'environnement, SECO, Secrétariat d'État à l'économie, République et Canton du Jura, République et Canton de Neuchâtel, Canton de Berne, Communes de Clos du Doubs, Saint-Brais, Lajoux, Les Genevez, Montfaucon, Les Enfers, Saignelégier, Les Breuleux, La Chaux-des-Breuleux, Le Noirmont, Les Bois, La Ferrière, La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes, Le Locle/Les Brenets.

www.parcdoubs.ch
www.chevaux-jura.ch
www.larouteverte.ch
www.nature-doubs-chasseral.ch

 @parcdoubs |  @parc_doubs |  @parc_doubs